



Grand Prix de la Saint Louis à CORON

Article 1

Le club de L'Union Cycliste Cholet 49 organise, organise le 25 AOUT 2026 la course Le Grand Prix de la Saint Louis ouverte aux catégories ELITE/ OPEN 1, 2 et 3 et ACCESS. La course se disputera à CORON et traversera les communes de La Salle de Vihiers, rue de la Sarthe et Le Voide sur 98 KM soit 10 tours de 9.8km

Article 2

Suivant la réglementation fédérale le changement de roue est autorisé uniquement au podium. (modulable pour chaque épreuve)

Article 3

Des primes seront attribuées aux concurrents, suivant les ordres de l'animateur.

Article 4

Des bouquets et coupes récompenseront les 3 premiers.

Article 5

La remise des dossards et le contrôle des licences auront lieu à 14h00, rue David D'ANGERS à CORON . Le départ sera donné à 15h00, rue David D'ANGERS à CORON

Article 6

Les coureurs devront suivre la réglementation fédérale. Tout coureur attardé devra respecter le code de la route.

Article 7

Le jury des juges arbitres, en concertation avec l'organisateur, sont chargés de solutionner tout problème figurant au présent règlement, ainsi qu'au règlement fédéral.